



**FARA**  
Fédération Associations  
Régionales Allocataires  
de la C. A. R. M. F.

## FARA Actualités n° 1 - Janvier-février 2015

Site Internet : [www.retraite-fara.com](http://www.retraite-fara.com)

Ces deux premiers mois de l'année ont été marqués :

**pour la FARA**, par la prise de fonction de son nouveau Président, Henri ROMEU et de son nouveau Bureau, par la poursuite de l'amélioration de son site Internet,

**pour la CARMF**, par la mensualisation effective au 1<sup>er</sup> janvier, la mise en place des nouvelles règles de calcul de la CSG, des nouvelles règles de liquidation du Régime général avec ses effets sur les cotisations des autres régimes, par la reprise des contacts avec les syndicats, par la préparation des élections de la moitié sortante des délégués et administrateurs.

### FARA

Conformément aux statuts et après son élection par le CA du 11 décembre 2014, le **nouveau Bureau présidé par Henri ROMEU** a donc pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Il a tenu sa première réunion le 19 février au cours de laquelle le Président a fait état de ses premières prises de contact avec les Pouvoirs publics, les syndicats, le Conseil de l'Ordre et la CARMF pour des rencontres futures, des prochaines élections de la CARMF, (la FARA s'impliquant directement pour l'élection des administrateurs tout en laissant à chacune de ses Associations la gestion des élections des délégués), des premières pistes d'action en particulier en direction des médecins en cumul/activité

libérale, le tout dans la continuité de l'action du Bureau précédent. Le site de la FARA a été encore mis à jour et une réunion prochaine des webmasters est à l'étude. La préparation du Congrès 2015 en Alsace par le Pr Kehr est très avancée et un aperçu peut en être visualisé sur le site AMVARE Région 15 accessible à partir du site FARA.

### CARMF

**La mensualisation des allocations** est devenue effective et, conformément aux tableaux largement diffusés, nous avons perçu le 2 janvier le montant du 4<sup>ème</sup> trimestre 2014 et le 30 janvier la première mensualité : nous avons pu constater, pour la plupart d'entre nous, la baisse de l'allocation due à la dernière (?) baisse de la valeur du point ASV à 14 €, et, pour certains, en particulier les Conjointes survivants, une autre baisse due à l'augmentation des prélèvements obligatoires.

Rappelons que 10 mensualités seront versées en 2015, les mois de novembre et décembre étant régularisés le 2 janvier 2016 : attention donc à la gestion de votre budget en fin d'année...

La Loi de financement de la Sécurité Sociale 2015 a changé les **critères d'assujettissement des pensions de retraite à la CSG** qui pouvaient bénéficier du taux réduit de 3,8%. A compter de 2015, le critère de l'impôt sur les revenus est supprimé : seul le

critère du revenu fiscal de référence est conservé suivant un barème.

En conséquence, les bénéficiaires de retraite pour qui l'on appliquait le taux réduit de CSG (3,8%), **au titre de leur non-imposition** sur leurs revenus se retrouvent en grande partie en 2015 assujettis à la CSG au taux plein (6,6 %).

Depuis janvier, la CARMF reçoit de nombreuses réclamations de personnes contestant leur changement de statut fiscal vis-à-vis de la CSG, ou plus généralement, demandant des explications sur la baisse du montant net versé de leur retraite.

Entre le 3<sup>ème</sup> trimestre 2014, réglé avec l'ancienne règle, et le 4<sup>ème</sup> trimestre 2014 réglé début 2015, sous la nouvelle législation, plus de 4 000 personnes ont perdu le bénéfice du taux réduit de CSG ; au niveau national, il s'agit de plus de 400 000 personnes...

**De nouvelles règles concernent la liquidation des Régimes général et de Base** depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Cela concerne surtout les salariés ou les médecins à activité mixte qui peuvent être amenés à prendre leur retraite du régime salarié avant 65 ans et qui, en cas de poursuite d'activité (libérale ou autre activité salariée) se retrouvent à cotiser sans acquérir de points, comme dans le cas du cumul. De nombreux salariés « se sont fait piéger » par la date-couperet du 1<sup>er</sup> janvier malgré les informations de la CARMF relayées en leur temps par la FARA.

**Après de longs mois d'incompréhension avec les syndicats, la CARMF a renoué avec ceux-ci**, tout d'abord en les invitant au Colloque ayant précédé l'Assemblée générale puis en réunissant, le 15 janvier 2015, son Bureau avec les 5 syndicats signataires du protocole de 2011 sur l'ASV.

Il s'agissait de préparer avec eux la future **rencontre avec la tutelle prévue sur l'ASV en 2015**, en étudiant les

dernières projections de la CARMF. Celles-ci mettent en évidence la nécessité de revoir les paramètres du décret pour assurer l'équilibre durable du Régime tout en tentant de rapprocher la fin du gel de la valeur du point. Ce gel pourrait, si rien n'est fait, dépasser 2025 voire 2030.

Il s'agissait, également, d'essayer de rapprocher les points de vue sur la **réforme du RC proposée par la CARMF** et toujours contestée par la CSMF et MG France.

Des échanges se poursuivent actuellement, de façon discrète. Espérons un rapprochement des positions dans l'intérêt de tous : c'est le vœu que forment vos administrateurs des Collèges des Allocataires qui, de leur côté, après avoir rencontré le Président Jean-Paul Ortiz et ses conseillers, en fin d'année, ont rencontré le Président Claude Leicher et ses collaborateurs, le 22 janvier dernier...

**Enfin, la CARMF va renouveler la moitié des délégués et des administrateurs de ses quatre Collèges** : les appels de candidatures sont en cours actuellement. Les dates de retour des bulletins de vote pour les délégués iront du 29 avril au 12 mai, selon les Collèges.

Les élections des administrateurs se dérouleront de mai à juillet.

A noter que le 3<sup>ème</sup> poste d'Administrateur du Collège des retraités adopté par le CA n'est toujours pas validé par la Tutelle...

**Le Conseil d'Administration renouvelé entrera en fonction en septembre prochain : il élira son nouveau Président et son nouveau Bureau.**

Claude POULAIN  
Président d'honneur  
Secrétaire général de la CARMF  
28 février 2015